

LE PONT-DE-THIELLE

DEPUIS 1924

Information importante COVID-19

A l'attention de notre aimable clientèle

Chère Madame, Cher Monsieur,

Cette année est marquée par des circonstances particulières. Tout d'abord heureuse, vous avez décidé de célébrer votre Mariage / Evènement dans notre établissement et nous tenons à vous féliciter et remercier pour cela. Ensuite, l'épidémie de COVID-19 nous a tous contraint à appliquer des mesures de protection afin de garantir la sécurité sanitaire et participer à la diminution des cas d'infection.

Afin que les festivités se déroulent parfaitement et pour garantir votre sécurité, celle de vos proches et celle de notre personnel, nous vous invitons à suivre les directives du département fédéral de la santé, notamment :

- Prendre la température corporelle de tous vos invités lors de leur arrivée. Un thermomètre est mis à disposition par nos soins. Une personne avec une température corporelle supérieure à 37.1 et/ou présentant des symptômes ne devrait pas participer à votre événement. Cette mesure simple et peu contraignante vous permet de réduire le risque de contamination de 50%.
- Tenir une liste exhaustive de tous vos invités et convives avec au moins leurs **noms, prénoms, adresse postale, adresse email et numéros de téléphone portable**. Aussi, en cas de soupçon de contamination ou de contamination avérée, tenir cette liste à disposition des autorités au moins 14 jours après la date de votre événement.
- Respecter autant que possible la distance physique de 1.5m entre chaque personne.
- Éviter dans la mesure du possible toutes les poignées de main, accolades, embrassades.
- Se désinfecter les mains. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont mis à disposition par notre établissement. Il est également possible de se laver soigneusement les mains avec du savon et de l'eau dans les toilettes de notre établissement.
- Proposer des masques de protection à vos invités, en particuliers les personnes à risque.

Veuillez encore noter que la Confédération tient une liste des pays à risque (40 pays actuellement / 24.07.2020), desquelles une quarantaine de 10 jours est obligatoire. Dans la mesure où vos invités arrivent d'un de ces pays pour participer à votre événement, nous vous prions de leur faire respecter la quarantaine avant la date de l'événement.

Notre personnel a été instruit à notre concept de sécurité et le respectera scrupuleusement dans votre intérêt. Nous vous remercions de jouer le jeu également et d'informer vos invités. Nous restons à vos côtés dans tous les cas.

En outre, en cette période incertaine, nous recommandons fortement de contracter une assurance annulation pour ce genre de risques auprès d'un assureur. Notre partenaire Bâloise Assurance se tient volontiers à votre disposition pour vous conseiller. Nous déclinons toute responsabilité en cas de report ou d'annulation pour les raisons sanitaires actuelles et vous prions de vous référer à nos conditions générales de vente (CGV) en vigueur. En outre, nous nous réservons le droit d'engager des procédures si notre établissement devait cesser son activité suite à une négligence ou le non-respect des recommandations ci-dessus survenu lors de votre événement. Merci pour votre compréhension.

Ensemble nous vaincrons la propagation du virus et nous vous souhaitons de passer la meilleure journée de l'année !

L'équipe du Pont-de-Thielle